



Nom du prestataire de compte: CRELAN SA

Intitulé du compte: Compte à vue Crelan Excellence Pack for One

Date: 28-9-2026

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de comptes généraux	
Tenue de compte	Cotisation mensuelle 6,00 EUR Total des frais annuels 72,00 EUR <u>Coopérateur</u> Cotisation mensuelle 4,00 EUR Total des frais annuels 48,00 EUR <u>Jeunes (moins de 25 ans, promotion portée jusqu'à 28 ans)</u> Cotisation mensuelle 2,00 EUR Total des frais annuels 24,00 EUR
Inclut une offre groupée de services comprenant: - 1 cartes de débit - 1 cartes de crédit Visa Gold - virement (instantané) en euros vers un compte non-Crelan exécutés en agence - versement et retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan - domiciliations européennes - ordres permanents	

- ordres de paiement rejetés pour solde insuffisant - commande de chèque - encaissement d'un chèque - paiement par chèque client - virement papier avec duplicata - le remplacement des cartes de débit et de crédit en cas de perte ou de vol - virement instantané Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.		
Paielements (à l'exclusion des cartes)		
Virement (instantané) en euros	électronique	0,00 EUR
Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque	Par chèque	1,25 EUR
Cartes et espèces		
Fourniture d'une carte de débit	Premiere carte de débit Carte additonnelle : Service non disponible	0,0 EUR
Fourniture d'une carte de crédit Visa Classic	Service non disponible	
Visa Gold	Premiere carte Visa Gold Carte additonnelle : Service non disponible	0,00 EUR
Fourniture d'une carte prepaid	Service non disponible	
Retrait d'espèces en euros	- Retrait ATM avec carte de débit - Retrait ATM avec carte de crédit Sur le montant Majoré de	0,00 EUR 1,00 % 6,00 EUR
Opérations par carte dans la zone EURO Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte de débit	Crelan ne facturera pas de frais. Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.	
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte Visa Gold	Sur le montant Majoré de	1,00% 6,00 EUR

Retraits d'espèces en euros auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Gold	Sur le montant Majoré de	2,00% 6,00 EUR
Paie ment par carte de débit ou Visa Gold		0,00 EUR
Opérations par carte en-dehors la zone Euro		
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte de débit	Coût fixe Commission de change ¹	6,00 EUR 2,00%
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte Visa Gold	Sur le montant Majoré de Commission de change ¹	1,00% 6,00 EUR 2,00%
Retraits d'espèces dans une autre devise auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Gold	Sur le montant Majoré de Commission de change ¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire.	2,00% 6,00 EUR 2,00%
Paie ment par carte de débit	Coût fixe Commission de change ¹	0,60 EUR 2,00%
Paie ment par carte Visa Gold	Commission de change unique ¹	2,00%
Découverts et services connexes		
Facilité de découvert [Facilité de caisse]²		
Taux débiteur/TAEG		10,50%
Dépassement		10,50%
	Débit non autorisé	11,55%
Lettre de rappel ou de mise en demeure	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port

¹ Taux de change appliqué par rapport au cours de référence de la BCE (Banque centrale européenne) le jour du traitement de la transaction. Le cours de change de référence de la BCE pour les devises de l'EEE et pour plusieurs autres devises est disponible sur https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html

² Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.250 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

Autres services		
Opérations bancaires à distance	- Abonnement myCrelan, le premier Digipass inclus 0,00 EUR - Remplacement Digipass défectueux 0,00 EUR - Remplacement Digipass non-défectueux 25,00 EUR - Remplacement Digipass perdu ou endommagé par l'utilisateur 25,00 EUR - Abonnement Crelan Mobile 0,00 EUR	
Extraits de compte	Extraits via myCrelan (internet-banking) 0,00 EUR Extraits de compte papier envoyés par la poste. Cotisation mensuelle : - Fréquence trimestrielle* 0,75 EUR - Fréquence mensuelle* 1,50 EUR - Fréquence hebdomadaire 6,00 EUR - Fréquence journalière 15,00 EUR *0,00 EUR pour les clients sans abonnement myCrelan.	
Divers		
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR
Formulaire virement papier (par 10) simple ou avec duplicata	Par virement à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port